

DE LA FORMATION A L'ACTION : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE POUR COMPRENDRE ET SUSCITER L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Axe 1 : Former des professionnels de jeunesse des temps périscolaires et extrascolaires

Résumé :

Le projet a pour ambition d'aider des professionnels en lien avec les jeunes à : mieux connaître les enjeux environnementaux et la transition écologique ; mieux comprendre les mécanismes du changement de pratique et activer le passage à l'action des jeunes ; mieux connaître et gérer l'éco-anxiété et les éco-émotions de manière générale. Nous proposons de travailler avec des groupes différents sur 6 territoires de la région AURA : animateurs péri-extrascolaires de collectivité, MJC, centres sociaux, animateurs en EEDD, éducateurs spécialisés et enseignants. Nous les formerons aux enjeux de la transition écologique, puis aux mécanismes psychosociaux en jeu dans le changement de comportement chez les jeunes et les outillerons sur les éco-émotions, dont l'éco-anxiété. Nous accompagnerons ensuite ces professionnels à la mise en œuvre concrète de ces compétences dans leur quotidien professionnel, sur une période de plusieurs semaines ou mois.

Objectif général:

Aider les professionnels de la jeunesse à mieux connaître les enjeux environnementaux et la transition écologique, mieux comprendre comment et pourquoi les jeunes passent/ne passent pas à l'action, mieux comprendre les éco-émotions qui touchent les jeunes, tout en s'adaptant au plus proche de leurs réalités quotidiennes.

Objectifs spécifiques :

1. Former les professionnels de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) à l'accompagnement au changement de pratiques des jeunes et aux éco-émotions, afin de leur apporter des éléments à transmettre ensuite aux professionnels de la jeunesse à travers un cycle de 2 formations.
 - 1.1. Adapter les contenus de notre formation « Accompagner le changement de pratiques et le passage à l'action » pour un public jeune. Ses contenus seront théoriques en abordant les aspects psychosociaux en jeu dans le passage à l'action des jeunes et les postures pour accompagner ces changements, ainsi que pratiques avec des propositions de méthodes/outils d'animation pour susciter l'engagement des jeunes. Nous proposerons ensuite cette formation de 3 jours aux salarié.es des CPIE. D'une part, ils pourront appliquer ces connaissances dans leurs activités, lorsqu'ils sensibilisent les jeunes à l'environnement. D'autre part, pour celles et ceux qui interviendront avec les professionnels de la jeunesse (voir Objectif spécifique 2), ils seront outillés pour leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins et à leurs publics.
 - 1.2. Résultats attendus :
 - Conception d'une formation de 3 jours « Accompagner le changement de pratiques et le passage à l'action des publics jeunes » ; participation de 6 à 12 salarié.es des CPIE à ces 3 jours ; complété par un cycle de formation avec une session de 2 jours sur les éco-émotions, par un ou une intervenante en psychologie sociale
2. Accompagner concrètement les professionnels de la jeunesse pour qu'ils maîtrisent (mieux) les enjeux environnementaux, qu'ils comprennent comment et pourquoi les jeunes passent ou ne passent pas à l'action, tant au niveau des mécanismes psychosociaux que des éco-émotions.
 - 2.1. Conception d'un programme d'ateliers sur les enjeux environnementaux ; les éco-émotions ; le passage à l'action et l'engagement des jeunes (6 demi-journées soit 18 journées sur la région)
 - 2.2. Accompagnement et expérimentation concrète par des professionnels avec des groupes de jeunes (accompagnement des professionnels de 10 jours, dans leur structure, en lien avec leurs publics sur un projet expérimental) : 6 à 18 professionnels accompagnés.

Territoire d'expérimentation:

La mise en œuvre aura lieu sur les territoires des 6 CPIE : - territoire du Chablais (74) ; - territoire du Bugey Genevois (74) - les Monts du Pilat (42) ; - le Cantal ; - la Savoie ; - ville de Clermont-Ferrand.

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 82

Les publics directement visés sont les professionnels de la jeunesse : - animateurs de MJC ; animateurs de centres de loisirs ou sociaux ; - animateurs pour une collectivité ; éducateurs spécialisés encadrant des enfants confiés à l'ASE ; - enseignants ; - professionnels de l'EEDD.

Calendrier de l'expérimentation :

01/09/2025 – 01/09/2028